

Relevé de décisions

Conseil plénier de l'UFR *Histoire, Arts et Archéologie*

Séance du lundi 20 octobre 2025

Le conseil plénier de l'UFR Histoire, Arts et Archéologie

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les statuts de l'université,
Vu les statuts de l'UFR

Ordre du jour :

Vote des listes de CEV :

Présidence du conseil assurée par : François Bon

Liste des membres présent.e.s ou représenté.e.s au conseil restreint :

▪ **Présent.e.s :**

Collège A : Q. Cazes, G. Gaudin, G. Macé

Collège B : T. Dkaki, T. Lanfranchi, L. Laurent, N. Meynen, A. Senard Kiernan

▪ **Représenté.e.s :**

Collège B :

Madame L. Teulières donne procuration à Monsieur T. Lanfranchi

Après avoir délibéré, décide :

- Vote de la liste de CEV du Département Anthropologie : 9 formateurs

Validation de la liste (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	9

Adopté à la majorité des 9 présent.e.s ou représent.é.e.s

- Vote de la liste de CEV du Département DAME : 34 formateurs

Validation de la liste (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	9

Adopté à la majorité des 9 présent.e.s ou représent.é.e.s

- Vote de la liste de CEV du Département Histoire : 20 formateurs

Validation de la liste (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	9

Adopté à la majorité des 9 présent.e.s ou représent.é.e.s

- Vote de la liste de CEV du Département Histoire de l'art et archéologie : 8 formateurs

Validation de la liste (cf. doc. joint)

NPPV	0
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	9

Adopté à la majorité des 9 présent.e.s ou représent.é.e.s

Toulouse,
le lundi 20 octobre 2025

François BON

Le Directeur de l'UFR
Histoire, Arts et Archéologie
M. François BON